



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Le Canton active les plans canicule

En raison des prévisions météorologiques, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) active ce jour les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes. Ces dernières mettent en place des dispositions spécifiques pour la protection des personnes les plus vulnérables. Le public est invité à consulter le site www.vd.ch/chaieur, qui propose de nombreux conseils utiles pour protéger sa santé et celle des personnes à charge.

Après un mois de juillet frais, les températures sont en forte hausse et se maintiendront à un niveau caniculaire jusqu'en milieu de semaine prochaine au moins. Pour cette raison, la Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud annonce donc l'activation des plans canicule dès ce vendredi 8 août.

Les institutions socio-sanitaires, les communes et les partenaires concernés sont appelées à appliquer dès à présent les mesures prévues par leurs plans canicule qui visent à protéger les personnes les plus vulnérables et à garantir la continuité des soins.

Les risques consécutifs à la chaleur peuvent être importants pour l'ensemble de la population. En fonction de l'exposition à la chaleur, que ce soit dans le cadre d'activités professionnelles, récréatives ou d'autres types de situations, chaque individu peut être affecté dans sa santé.

Les bons réflexes à adopter pendant une vague de chaleur et les jours qui suivent

- Rester au frais et éviter l'exposition au soleil aux heures les plus chaudes,
- Se rafraîchir régulièrement (linge humide, douche, ventilation douce),
- Boire de l'eau fréquemment, sans attendre d'avoir soif,
- Manger léger et adapter son rythme d'activité,
- Surveiller les plus vulnérables (personnes âgées, enfants en bas âge, malades chroniques, personnes isolées).

La solidarité entre proches, voisins et professionnels est essentielle.

Le site www.vd.ch/chaleur met à disposition du public et des professionnels :

- Des conseils pratiques et validés scientifiquement,
- Des outils ludiques (podcast, quiz, recettes),
- Des recommandations spécifiques pour les professionnels de la santé, de la petite enfance, des manifestations, activités sportives et milieux professionnels extérieurs.

Signes d'alerte à ne pas ignorer

Fatigue inhabituelle, maux de tête, vertiges, nausées, crampes ou respiration rapide doivent alerter. En cas de doutes sur l'état de santé, un appel au médecin ou à la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) au 0848 133 133 est recommandé. En présence de signes de coup de chaleur (température élevée, confusion, perte de conscience, peau sèche), appeler sans attendre le 144 et, en attendant les secours, rafraîchir la personne atteinte et la faire boire dans la mesure du possible.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 août 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, médecin cantonale adjointe, [medias.sgdsas\(at\)vd.ch](mailto:medias.sgdsas(at)vd.ch), 079 783 25 89

LIEN(S)

Toutes les informations sur vd.ch: www.vd.ch/chaleur